

Des économistes ont mesuré les effets de l'austérité sur le vote nazi dans l'Allemagne du début des années 1930.



Plusieurs historiens s'étaient déjà penchés sur les mesures d'austérité mises en place entre 1930 et 1932 comme facteur de la montée du nazisme en Allemagne. Mais pour la première fois, une équipe internationale d'économistes a quantifié précisément l'impact de cette austérité sur le vote nazi.

Un lien statistiquement significatif

Quatre économistes des universités Bocconi (Milan), de Californie à Davis et de Londres ont analysé les données de votes de 1.024 districts électoraux allemands entre 1930 et 1933, pour voir de quelle façon la rigueur imposée par le chancelier Heinrich Brüning –réduction des dépenses publiques et augmentation des impôts– a affecté le vote.

«Selon la façon dont nous mesurons l'austérité et selon les élections analysées, chaque écart-type d'1% en termes d'augmentation de l'austérité est associé à une augmentation de 2% à 5% de la part de vote pour les nazis», écrivent les auteurs.

Ils considèrent que la corrélation entre austérité et vote nazi est «statistiquement significative».

Si les Allemands pauvres affectés par la crise ont plutôt voté communiste lors des élections de 1930 et 1932, le vote nazi a augmenté chez les classes moyennes et supérieures, dont les impôts ont été augmentés par Brüning.

Une leçon qui ne s'applique pas à tous les contextes

Les auteurs ne suggèrent pas que les mesures d'austérité étaient la principale cause de l'arrivée du nazisme au pouvoir, mais qu'il s'agit d'un facteur à prendre en compte, d'autant que les nazis avaient fait campagne avec un message anti-austérité –mâtiné de nationalisme et d'antisémitisme.

«La coalition qui a permis à une majorité de former un gouvernement en mars 1933 n'aurait peut être pas pu être constituée si la politique fiscale avait été plus expansionniste», écrivent-ils.

Il est cependant difficile d'appliquer cette leçon de façon systématique à d'autres contextes, tant une multitude de facteurs entrent en compte.

En Grèce, la crise économique de 2008 et les

LAPRESSEENREVUE.EU

politiques d'austérité qui ont suivi ont certes contribué à la montée du mouvement néonazi Aube Dorée, mais en Espagne, par exemple, l'austérité n'a pas mené à une résurgence de l'extrême droite.



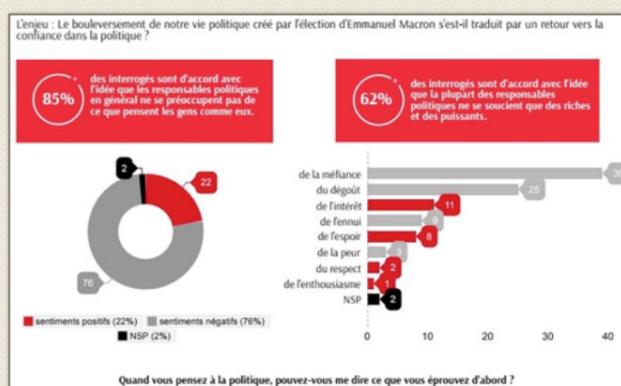
II) Baromètre de confiance politique : « un léger effet Macron » mais toujours une forte défiance



Par Yann Quercia

Huit mois après l'élection d'Emmanuel Macron, le sentiment de défiance politique reste très élevé. Selon le baromètre annuel de confiance Cevipof réalisé avec OpinionWay, 85 % des Français pensent toujours que les responsables politiques ne se préoccupent pas de ce que pensent les gens comme eux.

« Il ne peut y avoir de réforme sans confiance, il ne peut y avoir de confiance si le monde politique continue d'apparaître, même si c'est la plupart du temps injuste, comme le monde des petits arrangements à mille lieues des préoccupations des Français. » Huit mois après cette phrase prononcée par Emmanuel Macron, devant le Parlement réuni en Congrès à Versailles, le sentiment de défiance politique des Français persiste. 85 % pensent toujours que les responsables politiques ne se préoccupent pas de ce que pensent les gens comme eux et 62 % sont d'accord avec l'idée que les responsables politiques ne soucient que des riches.



Cevipof Opinionway

Un petit effet Macron ?

Malgré une défiance toujours présente, l'étude CEVIPOF montre que l'arrivée d'Emmanuel Macron a légèrement atténué ce sentiment. D'abord, le niveau de confiance dans les personnalités politiques diminue pour toutes les fonctions, sauf pour le « président de la République actuel » (+11 points). Ensuite 24 % (+6 points) des personnes interrogées, estiment que les hommes politiques tiennent leurs promesses. « Nous pouvons constater une légère hausse due à l'élection d'Emmanuel Macron mais il faut avouer que nous nous attendions à mieux » selon Bruno Cautrès, chercheur du CNRS au Cevipof.

Enfin 8 % des personnes interrogées disent éprouver de l'espoir quand ils pensent à la politique. Un chiffre en hausse de 3 points même si les sentiments que suscite la politique restent majoritairement négatifs. 25% des Français disent même éprouver du dégoût.

Tableau 1 : La défiance et la déception des Français vis-à-vis de la politique

	Vague 8 décembre 2016	Vague 9 décembre 2017
% qui se déclarent d'accord		
> Les responsables politiques ne se préoccupent pas de ce que pensent les gens comme vous.	89	85
> En règle générale, les élus et les dirigeants politiques français sont plutôt corrompus.e.s.	75	71
> En France, la démocratie ne fonctionne pas bien.	70	61
> Les hommes politiques parlent de problèmes de manière trop abstraite.	70	68
> La plupart des responsables politiques ne se soucient que des riches et des puissants.	67	62
> C'est le peuple, pas les responsables politiques, qui devrait prendre les décisions politiques les plus importantes.	52	49
> Il n'y a pas de quoi être fier de notre système démocratique.	41	34
> Epuisement d'abord de la méfiance en pensant à la politique.	40	39
> La politique, ce sont des choses trop compliquées et il faut être un spécialiste pour la comprendre.	40	40
> Les hommes politiques ne méritent pas beaucoup de respect.	37	31
> Epuisement d'abord du dégoût en pensant à la politique.	28	25
> Malgré ce que disent certains, la plupart des hommes politiques essaient de tenir leurs promesses de campagne électorale.	18	24

Cevipof Opinionway

Le système démocratique comme nouveau clivage ?

34 % des Français estiment qu'il n'y a pas de quoi être fier de notre système démocratique. Néanmoins, le jugement négatif sur le système démocratique varie selon la proximité partisane. On constate au travers ce sentiment que trois blocs se dégagent. Un bloc composé de l'extrême gauche (44%), la gauche radicale (43%) et le Parti communiste (43%). Un Bloc allant du PS(24%) au Républicains (29%) en passant par La République en marche(16%). Un bloc composé de Debout la République (56%), le Front national (60%).

Tableau 2 : Le jugement négatif sur le système démocratique français selon la proximité partisane

Il n'y a pas de quoi être fier de notre système démocratique	% d'accord
Extrême gauche	44
Gauche radicale	43
PC / Parti de gauche	43
PS / PRG	24
Europe Ecologie / Les Verts	24
La République en Marche	16
MoDem	25
UDI	17
Les Républicains	29
Debout la République	56
Front national	60
Sans préférence partisane	35

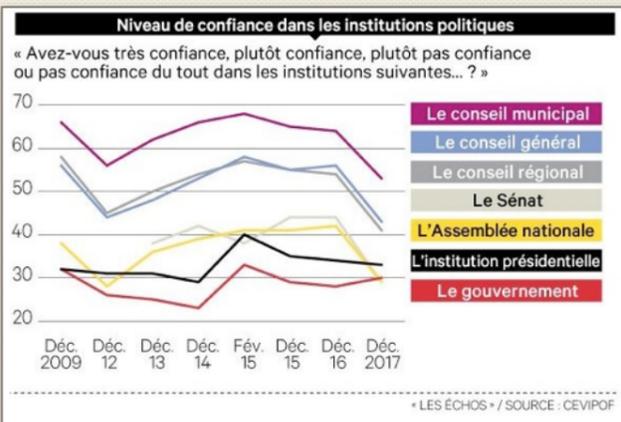
Cevipof Opinionway

Enfin 36 % des jeunes interrogés ne considèrent pas que la démocratie est « quand même mieux que n'importe quelle autre forme de gouvernement. » C'est 15 points de moins que chez l'ensemble des Français.

Une baisse de confiance dans les institutions

En dehors de l'exécutif, le niveau de confiance dans toutes les institutions est en baisse. Le maire, figure de confiance pour les citoyens, passe de 64% à 55% de confiance. Le député enregistre aussi une forte baisse avec 10 points de moins (35%). Pour Bruno Cautrès, « c'est le deuxième point très important de cette étude. Cela peut s'expliquer par le discours d'Emmanuel Macron sur l'ancien et le nouveau monde qui peut conduire à discréditer les institutions. » Le

chercheur avance une deuxième explication à cette chute de confiance dans les institutions : « la dynamique des primaires et de la campagne présidentielle pouvait expliquer un niveau plus haut de confiance. »



Les Echos Cevipof



III) Poursuivi par le Medef pour violences, Loïc Canitrot relaxé !

par Olivier Doubre

Lors d'une occupation du siège du Medef en juin 2016, Loïc Canitrot est agressé par le chef de la sécurité du Medef – qui le dénonce ensuite à la police pour violences. Il a fini par être relaxé aujourd'hui. Avant de poursuivre à son tour son agresseur...



Les puissants, c'est connu, ne craignent pas grand-chose. Mieux, ils ont tendance, trop souvent, à se croire au-dessus des lois. En plein mouvement contre la loi El Khomri, les esprits sont chauds. De chaque côté. En parallèle à ces mois de luttes, de Nuit Debout, dont Loïc Canitrot, connu pour son calme, assure le service d'ordre, qu'il a contribué à rebaptiser « accueil et sérénité », ce membre de la compagnie théâtrale Jolie Môme et de la coordination des intermittents

du spectacle décide avec plusieurs dizaines de ses collègues de s'inviter au 55, avenue Bosquet, dans le très chic VIIe arrondissement, siège national du Medef.

Les militants veulent débattre avec la direction de l'organisation patronale, ayant appris que Pierre Gattaz et quelques-uns de ses seconds seront présents pour une réunion. Ils sont calmes mais remontés : grâce à une importante mobilisation, les intermittents viennent d'obtenir un bon accord pour la branche spectacle entre syndicats et représentants des employeurs, avec le retour de l'ouverture des droits sur douze mois, des rattrapages pour les accidents de carrière, des droits pour les femmes enceintes... Mais seul le Medef se refuse à signer cet accord... ainsi que la CFDT confédérale (alors que la CFDT Spectacle l'a approuvé).

S'engouffrant discrètement derrière un patron qui pénètre dans le siège du Medef, les intermittents envahissent le hall, puis le premier étage, sans heurts ni problèmes avec les vigiles. Tout semble bien se passer jusqu'à l'arrivée d'un homme en costume qui se révélera être Philippe Salmon, responsable de la sécurité du siège du Medef. Il se met à interpeller les « envahisseurs » en les traitant de « connards ». Puis arrache le portable d'une militante en train de filmer l'ambiance jusque-là bon enfant. Loïc Canitrot tente de s'interposer, en levant les deux mains en l'air. Un autre militant s'empare des lunettes de Philippe Salmon, lui causant une égratignure sur la joue.

On échange les lunettes contre le portable arraché. Quelques minutes plus tard, le chef de la sécurité hurle contre un autre militant, cette fois au premier étage. Loïc Canitrot monte l'escalier et tente de nouveau d'abaisser la tension. Philippe Salmon lui assène alors un violent coup de pied dans les testicules, qui le jette à terre dans une forte douleur. Quelques minutes après, des policiers appelés par le Medef débarquent. Le militant, qui s'est relevé tant bien que mal, indique aux policiers qu'il veut porter plainte pour violence. On lui intime d'attendre quelques instants, avant de l'escorter dehors pour aller au commissariat.

Devant la voiture des policiers, surprise : on lui passe les menottes. Loïc rappelle qu'il veut aller porter plainte : « Ne vous inquiétez pas, les menottes, c'est seulement la procédure. » Loïc se laisse faire, interloqué mais encore crédule. Arrivé au commissariat du 7ème arrondissement, on lui signifie qu'il est en garde à vue. 24 heures plus tard, la garde à vue est renouvelée pour 24 heures supplémentaires. Après un passage par l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, il termine sa garde à vue de 48 heures par l'abominable « dépôt », dans les sous-sols de l'Île de la Cité... où il passe 14 heures ! Il ne pourra déposer sa propre plainte qu'à la fin de cette mésaventure.

Serait-ce dû au climat de l'époque ? On est en pleine mobilisation contre le loi travail avec moult répression policière et patronale. Ou, plus simplement, à certaines habitudes bien ancrées chez les magistrats du Parquet – où l'on a parfois la fâcheuse habitude de préférer l'injustice au risque d'un désordre ? Il reste que la plainte de Loïc Canitrot est classée sans suite quand celle du chef de la sécurité du Medef est suivie à la lettre par le Procureur. Philippe Salmon fait alors citer un « témoin », présenté comme un chef d'entreprise présent dans les locaux de l'organisation patronale... qui s'avère, en fait, être le patron de la société de vigiles sous-traitante de la sécurité du 55, avenue Bosquet. Monsieur Hubert a en outre été l'ancien responsable de la sécurité du Medef durant douze

ans et celui qui a recruté Philippe Salmon !

Loïc Canitrot, poursuivi en correctionnelle, demande (d'abord en vain) à pouvoir faire visionner les vidéos des nombreuses caméras de surveillance en fonction dans le siège du Medef. Il lui faudra insister, puisqu'il comparait à une première audience comme accusé. Car le Parquet procède à sa mise en accusation et a fait mener une instruction entièrement à charge du militant. Contraint avec son avocate, Me Irène Terrel, de déposer plainte avec constitution de partie civile pour la modique somme de 500 euros (sa première plainte simple ayant été classée sans suite par le Parquet), Loïc Canitrot parvient grâce à son conseil à obtenir un supplément d'information – pourtant refusé au départ par le Parquet – du nouveau juge, davantage respectueux des principes d'une justice contradictoire.

Ayant ordonné une enquête approfondie, le magistrat fait convoquer par les policiers les mis en cause, Loïc Canitrot au premier chef, mais aussi Philippe Salmon et Monsieur Hubert. Les agents visionnent et montrent les vidéos. Celles des caméras de surveillance du Medef apparaissent grossièrement tronquées ; certaines ont même été « perdues », d'autres détruites ou dissimulées, avec des prétextes divers qui ne trompent plus les policiers ni le magistrat. Mais les militants ont pu produire les films qu'ils avaient réalisés. Ce qui contraint in fine les deux « accusateurs », employés par le Medef, à se dédire et bientôt à retirer leur plainte. Mais le Parquet maintient ses poursuites !

À l'audience, ce matin du 25 janvier 2018, la représentante du Parquet, visiblement gênée, finit par demander la relaxe, précisant non sans embarras qu'elle n'est pas ici « en train de juger l'action politique » des intermittents... Me Irène Terrel rappelle pourtant la position pour le moins contradictoire du Parquet puisque celui-ci, lors de la confrontation entre Loïc Canitrot et Philippe Salmon, continuait d'entendre ce dernier. « Le Parquet, précise l'avocate, a eu une attitude scandaleuse, montrant d'emblée un parti-pris favorable à l'employé du Medef, puisqu'il était en présence d'un fait de violence avéré (Philippe Salmon ayant reconnu avoir donné le coup de pied dans les parties génitales du militant) face à un fait de violence allégué. Il s'agit bien là d'une répression politique, de la part d'un Parquet politique ! » Et l'avocate de souligner « la chance » pour le militant d'avoir pu produire des éléments corroborant ses dires, et d'être soutenu par trois témoins de moralité, en l'occurrence le philosophe Frédéric Lordon, Arlette Laguiller et Denis Gravouil, secrétaire général de la CGT Spectacle.

Après un long examen des faits par le tribunal, où il ressort que le Medef, par le biais de son responsable de sécurité, n'a pas hésité à accuser de façon calomnieuse le militant, a menti, tronqué les vidéos et utilisé un témoin prêtant à tout le moins à caution, la représentante du Parquet n'a pu que demander la relaxe de Loïc Canitrot, toujours, pourtant, accusé durant cette audience. Il faut dire que Philippe Salmon (absent au tribunal, sans être représenté par un avocat), toujours en fonction néanmoins au siège du Medef, a été contraint, après visionnage des vidéos notamment devant un officier de policier, de retirer sa plainte, Monsieur Hubert ayant dû revenir sur ses allégations.

L'intermittent du spectacle est sorti, heureux, de l'audience de la 28e Chambre correctionnelle du Palais de justice de Paris, accueilli en face par un

rassemblement de militants syndicaux, de membres de la compagnie Jolie Môme et ses grands drapeaux rouges et quelques députés, dont l'Insoumis Éric Coquerel. Mais cette affaire, montrant combien le Medef et le Parquet n'ont pas hésité à se soutenir, ne devrait pas en rester là. Si la relaxe apparaissait logique au vu des faits et des preuves produites à l'audience, Me Irène Terrel et Loïc Canitrot ont déposé plainte pour « dénonciation calomnieuse et violence » à l'encontre de Philippe Salmon – que le Medef ne semble plus disposé à soutenir aujourd'hui. Il faudra prochainement au militant parvenir à montrer l'implication du Medef au prochain procès. Mais Me Terrel a exigé du Parquet qu'il fasse citer rapidement Philippe Salmon. Sans attendre à nouveau plus d'un an. À suivre, donc.

par Olivier Doubre

Politis

IV) M. Philippe, responsabilisez les automobilistes, ne les culpabilisez pas !



Le trop plein de réglementation routière ne joue pas en faveur de la sécurité du conducteur : c'est au contraire en le responsabilisant qu'on peut améliorer les choses !

Par Nathalie MP.

L'un des points centraux du libéralisme – et ce qui en fait toute la beauté pratique et morale à mes yeux – réside dans son appel constant à la responsabilité individuelle. Contrairement à ce qui est cru trop hâtivement par ses détracteurs, l'homme n'est pas invité à faire ce qu'il veut sans égard pour son prochain, mais il a la possibilité de faire ce qu'il veut dans la limite des droits naturels des autres, qui sont aussi les siens, à savoir la liberté, la propriété et la sécurité. Le libéralisme est fondamentalement une philosophie du respect des autres et de la responsabilité personnelle.

Or très souvent, lorsque j'aborde cette question dans une conversation en suggérant qu'on pourrait peut-être faire confiance aux gens plutôt que de les enchâsser dans une véritable camisole d'interdictions et de recommandations à tout

propos, depuis ce qu'il faut manger pour vivre heureux jusqu'au permis tronçonneuse pour scier trois branches dans son jardin en passant par la presse qu'il faut lire pour échapper aux fake news, la réaction ne se fait pas attendre. Bien sûr, me dit-on en substance, ce serait formidable, si seulement tout le monde était doué de raison et de discernement.

Ces imbéciles qu'il faut contrôler

Puis vient la partie émergée de l'argumentaire, la partie pieuse gonflée d'altruisme : Il existe des personnes fragiles qui ont besoin d'être protégées et accompagnées. Quant à la partie immergée, moins politiquement correcte, moins baignée de sollicitude et de fraternité, elle n'est pas toujours exprimée clairement, mais elle n'en est pas moins évidente : Il existe aussi une quantité incommensurable d'imbéciles heureux qu'il faut absolument contrôler.

Aux yeux de celui qui s'est positionné d'entrée de jeu en surplomb du commun de ses semblables en se dotant d'une compréhension du monde et d'un sens des responsabilités dont le reste de l'humanité est malheureusement dénuée, il convient de prendre les choses en main en traçant partout des limites précises afin d'empêcher « les autres » de basculer dans le grand n'importe quoi. Il n'est bien évidemment pas le moins du monde question d'autoritarisme. Tout ceci est instauré au nom du bien de chacun et de tous.

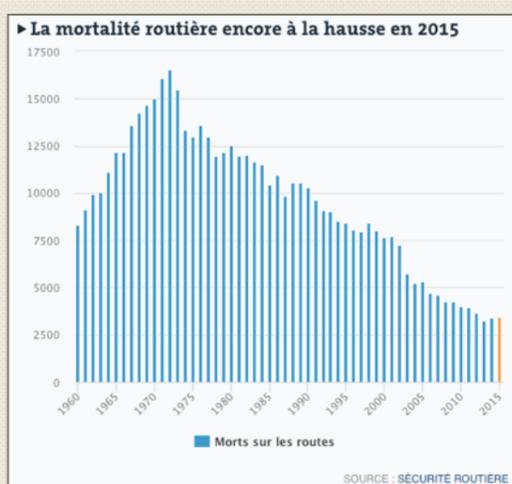
Sauver des vies sur les routes

Le grand n'importe quoi, c'est par exemple de rouler à des vitesses folles sur les routes, au risque de provoquer des accidents pour soi et pour les autres. Il a donc été décidé récemment par le Premier ministre d'abaisser la vitesse maximale autorisée sur les routes secondaires de 90 km/h à 80 km/h. Pour Édouard Philippe, il s'agit de « sauver des vies ». Pour la Ligue de défense des conducteurs, qui récuse l'idée que la vitesse soit l'unique ni même le principal facteur des accidents de la route :

C'est continuer à déresponsabiliser (les automobilistes) (...) en leur faisant croire qu'obéir mécaniquement à une règle administrative (...) est gage de sécurité, alors que l'élément essentiel de la sécurité est une conduite responsable, faite de vigilance et d'anticipation. »

On ne peut pas non plus exclure la nécessité de renflouer les caisses de l'État via une nouvelle occasion de taxe comportementale. La limite autorisée baissant, les infractions vont forcément se multiplier, à la plus grande joie du Trésor public.

Quand la surprise de cette petite nouveauté s'émoussera, il faudra trouver autre chose, mais rassurez-vous, cet aspect intellectuel de la gestion du pays est particulièrement bien maîtrisé par nos dirigeants ; ils trouveront.



Or, si les chiffres de la mortalité routière sont effectivement à la hausse depuis 2014, la tendance générale est à la baisse (voir ci-contre) avec des petites variations qui ne permettent pas, à ce stade, de parler d'une augmentation dangereuse au point de modifier la législation. On parle de 3 384 tués en 2014, 3 461 en 2015 et 3 477 en 2016. Le chiffre 2017 n'est pas encore public, mais on était à 3 163 fin novembre. Culpabiliser les automobilistes

Autrement dit, plutôt que d'engager les automobilistes (et les citoyens en général) à se sentir responsables de leur comportement (sur les routes ou en d'autres circonstances), on préfère les traiter comme des enfants immatures incapables de réflexion et d'autonomie en les culpabilisant et en les punissant de points en moins sur le permis de conduire et d'une solide amende en cas d'infraction, au motif très noble mais pas vraiment évident ni immédiatement nécessaire d'accroître leur sécurité.

Mais sans même aborder la question de la fiscalité punitive, le reproche plus fondamental qu'on peut faire aux réglementations et interdictions qui s'amoncellent sur les épaules des citoyens, au travail, sur les routes ou dans leur vie privée réside dans l'abolition du jugement personnel qu'elles induisent.

Comme le signalait la Ligue de défense des conducteurs, la présence d'une règle administrative (un panneau de limitation de vitesse, un feu qui passe au vert...) donne à l'automobiliste un sentiment de sécurité qui le fait se fier à ce feu ou à ce panneau plutôt qu'à ce qu'il se passe réellement sur le terrain. Le sens des responsabilités

De multiples tests menés justement dans le champ de la sécurité routière ont montré que plus on augmente le nombre de règlements auxquels il faut se conformer plus le sens des responsabilités des individus diminue.

Ceci s'applique également à d'autres secteurs fortement réglementés, ainsi que je le signalais dans mon article sur la régulation bancaire par exemple. L'attention finit par se porter prioritairement sur le respect de la norme, pas sur l'observation de la réalité.

Et réciproquement, plus on allège le fardeau réglementaire, plus les personnes concernées sont amenées à réactiver leur propre jugement, à mener leur analyse des situations vécues et à prendre leurs propres décisions en fonction des risques perçus, avec pour conséquence, non pas de mettre les gens en danger comme on pourrait trop hâtivement le penser, mais d'augmenter considérablement leur sécurité.

On peut citer comme exemple celui de la politique de shared space (ou espace partagé) mise en place en 2012 à Poynton, petite ville de 14 000 habitants située à une quinzaine de kilomètres de Manchester au Royaume-Uni. L'exemple britannique

Le carrefour central du village était devenu un axe de lourde circulation sur deux files dans chaque sens, dont toutes les tentatives pour le rendre plus sûr pour les piétons et les cyclistes avaient consisté à augmenter la signalisation, les barrières et les marquages au sol, avec pour uniques résultats d'augmenter encore plus la circulation, la vitesse, le bruit et de façon générale l'inhospitalité du lieu.

En désespoir de cause, et malgré les nombreuses réticences, le conseil municipal a fini par décider

d'adopter une politique complètement inverse : suppression des signalisations, des feux, des trottoirs et des barrières, réaménagement du carrefour autour de deux ronds-points non matérialisés autrement que par un changement de matériau et de couleur. La vidéo ci-dessous (les 5 premières minutes) donne une idée de la transformation :

<https://youtu.be/VUbsFtLkGN8>

Le résultat a été spectaculaire. La vitesse de circulation a baissé naturellement, les accidents ont diminué, les bouchons aussi. Les personnes initialement hostiles au projet reconnaissent que le centre-ville a complètement changé d'allure et que la petite ville y a gagné le calme et un regain d'activité dans tous ses commerces, immobilier compris.

Libérés de la réglementation

La succès de l'opération tient entièrement au fait que les individus ont été libérés des rails de la réglementation qui les liaient auparavant, qu'ils sont devenus attentifs à leur environnement et qu'ils ont pu exercer à nouveau leur jugement personnel.

Il n'est pas question de nier que certaines personnes ne sont pas en possession de toutes les facultés désirables. En matière de circulation routière ou de déplacements en ville, les aveugles et les handicapés en général n'ont pas les facilités de tout un chacun et il ne fait pas de doute que certains aménagements spécifiques sont de nature à les aider grandement. Mais la responsabilisation accrue de l'ensemble de la population jouera aussi en leur faveur.

La circulation routière est un exemple typique de la façon dont les exigences de sécurité et de protection des personnes tendent à enfoncer ces mêmes personnes (que nous sommes tous) dans une déresponsabilisation généralisée qui joue in fine contre l'objectif initial de sécurité.

À supposer même que la sécurité soit correctement assurée de cette façon (ce qui n'est pas le cas), voulons-nous vraiment d'une société qui d'un côté réalise des prodiges en développement technologique, preuve que l'esprit humain est merveilleusement créatif, et d'un autre côté en vient à enfermer l'individu dans une protection si insidieuse que son libre-arbitre en est complètement aboli ?

Contrepoints

V) Vu de l'étranger. Avec l'affaire Darmanin, "Macron une fois de plus dans l'embarras"

Courrier international - Paris



Gérald Darmanin à l'Assemblée nationale, le 31 octobre 2017. Lionel BONAVENTURE / AFP

Le ministre du Budget est visé par une plainte pour viol pour des faits datant de 2009. La presse étrangère souligne une nouvelle secousse "dans un pays où le mouvement #MeToo a eu une forte portée".

"Cet homme est le sérieux incarné, décrit la **Süddeutsche Zeitung**. C'est le Grand Argentier de la France. Le ministre qui a réussi à faire repasser le déficit public français sous la barre des 3 % du PIB. Gérald Darmanin, le studieux, l'éloquent ministre du Budget du président Macron, apparaît aujourd'hui sous un jour peu flatteur." Le parquet de Paris a en effet rouvert, le 22 janvier, une enquête pour viol à l'encontre du ministre pour des faits datant de 2009.

Cette enquête avait été close en juillet 2017, faute de réponse de la plaignante aux enquêteurs, mais un courrier qu'elle a envoyé en janvier a relancé automatiquement les investigations de la police judiciaire. Pour le quotidien allemand, cette affaire en évoque une autre, qui avait ébranlé la République en 2011 :

L'affaire Darmanin n'est pas sans rappeler un scandale qui avait été fatal à un autre [ancien] ministre des Finances, alors président du FMI : Dominique Strauss-Kahn."

Le ministre du Budget est accusé par Sophie Spatz d'avoir abusé de sa situation en mars 2009, alors qu'elle tentait d'obtenir un soutien politique dans une affaire judiciaire. Gérald Darmanin était alors chargé de mission au sein de l'UMP, le parti de la majorité présidentielle.

D'après l'avocate de Sophie Spatz, la plainte pour viol s'appuie sur un consentement qui aurait été obtenu "par surprise". "L'affaire a relancé le débat sur le consentement en France, un pays où le mouvement féministe #MeToo déclenché par l'affaire Weinstein a eu un grand retentissement", commente El País.

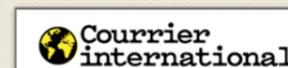
Des appels à la démission

"Alors que le débat sur les violences sexuelles fait rage en France, les collègues de Darmanin au gouvernement continuent de le soutenir – du moins pour l'instant – tout en insistant sur le respect de la procédure et la présomption d'innocence, deux concepts qui sont eux aussi au cœur de l'actualité", pointe **The Washington Post**. Le quotidien américain note toutefois que la

pression s'accroît sur ce gouvernement "voulu irréprochable" par Emmanuel Macron. Les Républicains notamment, dont Gérald Darmanin était membre avant de rejoindre le gouvernement (ce qui lui vaut d'être surnommé "le trophée politique" par la *Süddeutsche Zeitung*), ont appelé à la démission du ministre.

"Au niveau politique, ces nouvelles accusations contre Darmanin risquent de mettre une fois de plus Macron dans l'embarras", juge le *Washington Post*, qui rappelle qu'en moins d'un an au pouvoir, quatre autres membres importants du gouvernement ont déjà dû remettre leur démission.

Corentin Pennarguear



VI) Ephad : François Ruffin (LFI) demande à Agnès Buzyn de sortir le chéquier (et sort le sien)



Aurélie Marcireau
aurelie.marcireau@europe1.fr

Ce mardi 30 janvier, les personnels des Ephad organisent une grande mobilisation. Pour la première fois, les syndicats, soutenus par l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) et des associations de retraités, appellent à la grève mardi dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Cible de leur colère : le manque de moyens chronique qui empêche la bonne tenue des soins autant que d'accorder la nécessaire attention aux personnes âgées.

Une colère qui s'invite dans la séance de questions au gouvernement via plusieurs députés. Mais celui qui fait le plus de bruit, c'est sans aucun doute le député LFI François Ruffin. L'élue de la Somme commence sa question en évoquant un témoignage et interpelle la ministre :

C'est une scène ordinaire dans les hôpitaux et Ephad français. Partout, les hôpitaux craquent, les médecins s'alarment. Qu'avez-vous à leur offrir ? De la compassion, ça oui, vous en avez je l'admets. Ça vaut mieux que le mépris, mais que prévoit concrètement votre budget de la sécurité sociale ? 0 création de poste, 1.6 milliard d'économie quand on rappelle, il faut toujours le rappeler, et nous comptons bien vous le rappeler

LAPRESSEENREVUE.EU

pendant 5 années : cet automne vous avez trouvé 5 milliards en toute urgence mais c'était pour les riches, pour supprimer l'impôt sur la fortune. **Pour les pauvres, pour les pauvres, c'est toujours en million. Pour les riches, c'est en milliard alors madame Buzyn nous vous le demandons : délaissez maintenant les belles paroles (...) Faites simplement un geste : sortez le carnet de chèques aux patients de ce pays.**



LCP #Ehpad : "Partout les hôpitaux craquent ! Pour les pauvres c'est toujours en millions, pour les riches, c'est en milliards ! @agnesbuzyn faites simplement un geste, sortez le carnet de chèques !", demande @Francois_Ruffin #DirectAN

Une sortie qui lui vaut un pouce levé de Jean-Luc Mélenchon.

On notera que **le député n'a pas vraiment pris en compte les avertissements de François de Rugy sur la conduite à tenir en séance.** Quant à la ministre, elle lui répond qu'elle entend mener "une transformation du système de santé" dans le long terme avec un plan qu'elle proposera cette année. Dès ce matin, sur RTL, **François Ruffin qui se plaignait du travail en commission et du manque de débat, analysait la théâtralité dans l'hémicycle. Il disait**

Si vous voulez dans l'hémicycle, il y a un côté un peu théâtral. On vient, on est applaudi par ses copains, on est hué par les autres. Ok, c'est le jeu ...



VII) La France insoumise lance son école de formation, qu'est-ce que c'est ?

Le mouvement lancé par Jean-Luc Mélenchon lance, ce lundi 29 janvier, son école de formation. Entre cours en ligne et tutoriels gratuits, l'objectif est de doter les sympathisants d'une "formation politique" et de leur permettre de "s'appropriier le programme 'L'Avenir En Commun'".

LAPRESSEENREVUE.EU



La France insoumise lance son école de formation, lundi 29 janvier 2018
Crédit : Thierry Zoccolan / AFP



Toute propagande est "un fantasme", met-on en garde à la France insoumise. Ce lundi 29 janvier, le mouvement politique lance son école de formation. L'objectif est de "lutter contre la fracture militante". Thomas Guénolé, politologue insoumis et en charge du projet, souhaite faire sauter le marqueur "col blanc/col bleu" entre ceux qui font de la politique depuis des estrades et ceux qui tractent sur le terrain. "Tous sympathisants de la France insoumise a vocation à faire les deux", d'après lui.

Pourquoi créer une école de formation de la France insoumise ? Selon Manuel Bompard, le directeur des campagnes du mouvement, "cette idée date de la création de la France insoumise". Elle aurait trouvé un écho particulièrement fort lors du congrès de Clermont-Ferrand qui s'est tenu en novembre dernier.

Nous refusons la professionnalisation de la vie politique et le tri social de ceux qui sont appelés aux responsabilités : si les Insoumis ont des savoirs et des savoirs-faire, la révolution citoyenne est possible", explique Thomas Guénolé.

Cours et tutoriels version France insoumise

Ainsi le mouvement lancé par Jean-Luc Mélenchon souhaite donner à ses militants et ses sympathisants des outils pour "mieux déployer son argumentation lors des actions militantes" et "s'appropriier le programme de 'L'Avenir En Commun'".

Ces **cours gratuits** sont ouverts à tous, sympathisants de la France insoumise ou non. Il sera possible de s'inscrire pour y assister dans les locaux du mouvement ou sur internet. Toujours dans l'objectif de "mieux accompagner les Insoumis dans leurs parcours militants" et d'"aiguiser le regard critique", Manon Le Bretton, ancienne candidate de la France insoumise aux élections législatives, précise que deux formats sont proposés : "Des cours qui s'inscrivent dans un format long. Des questions d'internautes en fin de sessions pourront être prises. Et des tutoriels qui correspondent à l'action de terrain. Les intervenants choisis disposent d'une légitimité militante ».

D'ici quelques mois, des questionnaires à choix multiples seront proposés aux "élèves" afin qu'ils valident leur formation. Les cours porteront sur **l'éducation, mais aussi la sortie du nucléaire, l'évasion fiscale, la VIème République, mais aussi la laïcité.** Combien de personnes sont visées par ces cours ? "Plusieurs milliers de personne

suivent nos vidéos sur la France insoumise. Pour l'école de formation, nous visons plusieurs centaines, plusieurs milliers de personnes. C'est un objectif intéressant", indique Manuel Bompard.

Formation pour les Insoumis, mooc pour les Marcheurs

Avec son école de formation, la France insoumise n'est pas le seul mouvement politique à occuper le terrain. **La République En Marche** a lancé en novembre 2017 son "mooc". Il s'agit d'un cours en ligne gratuit. Le premier épisode s'intitulait "Agir près de chez moi", dure cinq semaines et est ouvert aux adhérents REM et non-adhérents.

"Pendant ce temps, En Marche fait des séminaires de formation ouverts à ses seuls cadres et sur le modèle des séminaires d'entreprise (...) **On a l'habitude que les marcheurs nous copient**", lance le politologue insoumis qui ne voit dans le parti de la majorité que "marketing et séminaire d'entreprise".



**A Suivre...
La Presse en Revue**



Bonjour à toutes et tous,

Mon premier compte a été piraté. J'ai tout perdu et mes amis avec. Je suis désolé. La porte reste ouverte néanmoins.

Pas de reconnaissance à l'abruti ayant fait ça.

Mes amitiés aux autres